

Session 2019

PE1-19-PG4

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

**Lundi 8 avril 2019
Première épreuve d'admissibilité**

Français

Durée : 4 heures

Rappel de la notation :

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat. Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Ce sujet contient 10 pages, numérotées de 1/10 à 10/10. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'usage de la calculatrice est interdit.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc.

Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

PREMIÈRE PARTIE

Question relative aux textes proposés (11 points)

À partir des textes du corpus, vous étudierez comment les expériences des auteurs invitent à une réflexion sur les écarts de conduite des enfants.

Texte 1 : Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les Confessions*, Livre II, 1782.

Dans son enfance, Rousseau est employé comme laquais chez Mme de Vercellis. Dans cet extrait, il raconte le vol d'un ruban appartenant à la première femme de chambre.

La seule Mlle Pontal perdit un petit ruban couleur de rose et argent, déjà vieux. Beaucoup d'autres meilleures choses étaient à ma portée ; ce ruban seul me tenta, je le volai, et comme je ne le cachais guère, on me le trouva bientôt. On voulut savoir où je l'avais pris. Je me trouble, je balbutie, et enfin je dis, en rougissant, que c'est Marion qui me l'a donné. Marion était une jeune Mauriennaise dont Mme de Vercellis avait fait sa cuisinière, quand, cessant de donner à manger, elle avait renvoyé la sienne, ayant plus besoin de bons bouillons que de ragoûts fins. Non seulement Marion était jolie, mais elle avait une fraîcheur de coloris qu'on ne trouve que dans les montagnes, et surtout un air de modestie et de douceur qui faisait qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer ; d'ailleurs bonne fille, sage et d'une fidélité à toute épreuve. C'est ce qui surprit quand je la nommai. L'on n'avait guère moins de confiance en moi qu'en elle, et l'on jugea qu'il importait de vérifier lequel était le fripon des deux. On la fit venir ; l'assemblée était nombreuse, le comte de la Roque y était. Elle arrive, on lui montre le ruban, je la charge effrontément ; elle reste interdite, se tait, me jette un regard qui aurait désarmé les démons, et auquel mon barbare cœur résiste. Elle nie enfin avec assurance, mais sans emportement, m'apostrophe, m'exhorte à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente qui ne m'a jamais fait de mal ; et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration, et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban. La pauvre fille se mit à pleurer, et ne me dit que ces mots : « Ah ! Rousseau, je vous croyais un bon caractère. Vous me rendez bien malheureuse ; mais je ne voudrais pas être à votre place. » Voilà tout. Elle continua de se défendre avec autant de simplicité que de fermeté, mais sans se permettre jamais contre moi la moindre invective. Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. Il ne semblait pas naturel de supposer d'un côté une audace aussi diabolique, et de l'autre une aussi angélique douceur. On ne parut pas se décider absolument, mais les préjugés étaient pour moi. Dans le tracas où l'on était, on ne se donna pas le temps d'approfondir la chose ; et le comte de la Roque, en nous renvoyant tous deux, se contenta de dire que la conscience du coupable vengerait assez l'innocent. Sa prédiction n'a pas été vaine ; elle ne cesse pas un seul jour de s'accomplir. [...]

Ce poids est donc resté jusqu'à ce jour sans allègement sur ma conscience, et je puis dire que le désir de m'en délivrer en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes confessions.

Texte 2 : François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, 1849-1850.

Chateaubriand raconte un épisode de son enfance au collège de Dol. Un jour de mai 1779, l'abbé Egault, son professeur de latin, conduit les pensionnaires en promenade à la campagne. Après leur avoir interdit de monter aux arbres, il s'éloigne de quelques pas pour réciter son bréviaire.

Des ormes bordaient le chemin ; tout à la cime du plus grand, brillait un nid de pie : nous voilà en admiration, nous montrant mutuellement la mère assise sur ses œufs, et pressés du plus vif désir de saisir cette superbe proie. Mais qui oserait tenter l'aventure ? L'ordre était si sévère, le régent si près, l'arbre si haut ! Toutes les espérances se tournent vers moi ; je grimpais comme un chat. J'hésite, puis la gloire l'emporte : je me dépouille de mon habit, j'embrasse l'orme et je commence à monter. Le tronc était sans branches, excepté aux deux tiers de sa crue, où se formait une fourche dont une des pointes portait le nid.

Mes camarades, rassemblés sous l'arbre, applaudissent à mes efforts, me regardant, regardant l'endroit d'où pouvait venir le préfet, trépignant de joie dans l'espoir des œufs, mourant de peur dans l'attente du châtement. J'aborde au nid ; la pie s'envole ; je ravis les œufs, je les mets dans ma chemise et redescends. Malheureusement, je me laisse glisser entre les tiges jumelles et j'y reste à califourchon. L'arbre étant élagué, je ne pouvais appuyer mes pieds ni à droite ni à gauche pour me soulever et reprendre le limbe extérieur : je demeure suspendu en l'air à cinquante pieds.

Tout à coup un cri : « Voici le préfet ! » et je me vois incontinent abandonné de mes amis, comme c'est l'usage. Un seul, appelé Le Gobbien, essaya de me porter secours, et fut tôt obligé de renoncer à sa généreuse entreprise. Il n'y avait qu'un moyen de sortir de ma fâcheuse position, c'était de me suspendre en dehors par les mains à l'une des deux dents de la fourche, et de tâcher de saisir avec mes pieds le tronc de l'arbre au-dessous de sa bifurcation. J'exécutai cette manœuvre au péril de ma vie. Au milieu de mes tribulations, je n'avais pas lâché mon trésor ; j'aurais pourtant mieux fait de le jeter, comme depuis j'en ai jeté tant d'autres. En dévalant le tronc, je m'écorchai les mains, je m'éraillai les jambes et la poitrine, et j'écrasai les œufs : ce fut ce qui me perdit. Le préfet ne m'avait point vu sur l'orme ; je lui cachai assez bien mon sang, mais il n'y eut pas moyen de lui dérober l'éclatante couleur d'or dont j'étais barbouillé : « Allons, me dit-il, monsieur, vous aurez le fouet. »

Si cet homme m'eût annoncé qu'il commuait cette peine en celle de mort, j'aurais éprouvé un mouvement de joie. L'idée de la honte n'avait point approché de mon éducation sauvage : à tous les âges de ma vie, il n'y a point de supplice que je n'eusse préféré à l'horreur d'avoir à rougir devant une créature vivante. L'indignation s'éleva dans mon cœur ; je répondis à l'abbé Egault, avec l'accent non d'un enfant, mais d'un homme, que jamais ni lui ni personne ne lèverait la main sur moi. Cette réponse l'anima ; il m'appela rebelle et promit de faire un exemple. « Nous verrons », répliquai-je, et je me mis à jouer à la balle avec un sang-froid qui le confondit.

Texte 3 : STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, 1890, chapitre 3.

La Vie de Henry Brulard est une œuvre autobiographique de Stendhal, pseudonyme d'Henri Beyle. Ce récit inachevé est ponctué de notes personnelles.

Mon premier souvenir est d'avoir mordu à la joue ou au front madame Pison Du Galland, ma cousine, femme de l'homme d'esprit député à l'assemblée constituante. Je la vois encore, une femme de vingt-cinq ans qui avait de l'embonpoint et beaucoup de rouge. Ce fut apparemment ce rouge qui me piqua. Assise au milieu du pré aumône appelé le glacis de la porte de Bonne, sa joue se trouvait précisément à ma hauteur.

« Embrasse-moi, Henri » me disait-elle. Je ne voulus pas, elle se fâcha, je mordis ferme. Je vois la scène, mais sans doute parce que sur-le-champ on m'en fit un crime et que sans cesse on m'en parlait.

Ce glacis de la porte de Bonne était couvert de marguerites. C'est une jolie petite fleur dont je faisais un bouquet. Ce pré de 1786 se trouve sans doute aujourd'hui au milieu de la ville, au sud de l'église du collège.

Ma tante Séraphie déclara que j'étais un monstre et que j'avais un caractère atroce. Cette tante Séraphie avait toute l'aigreur d'une fille dévote qui n'a pas pu se marier. Que lui était-il arrivé ? Je ne l'ai jamais su, nous ne savons jamais la chronique scandaleuse de nos parents, et j'ai quitté la ville pour toujours à seize ans, après trois ans de la passion la plus vive, qui m'avait relégué dans une solitude complète.

Le second trait de caractère fut bien autrement noir.

J'avais fait une collection de joncs toujours sur le glacis de la porte de Bonne (Bonne de Lesdiguières. Demander le nom botanique du jonc, herbe de forme cylindrique comme une plume de poulet et d'un pied de long).

On m'avait ramené à la maison dont une fenêtre au premier étage donnait sur la Grande rue à l'angle de la place Grenette. Je faisais un jardin en coupant ces joncs en bouts de deux pouces de long que je plaçais dans l'intervalle entre le balcon et le jet d'eau de la croisée. Le couteau de cuisine dont je me servais m'échappa et tomba dans la rue, c'est-à-dire, d'une douzaine de pieds, près d'une madame Chevenaz ou sur cette Madame. C'était la plus méchante femme de toute la ville (mère de Candide Chevenaz qui, dans sa jeunesse, adorait la *Clarisse Harlowe* de Richardson, depuis l'un des trois cents de M. de Villèle et récompensé par la place de premier président de la cour royale de Grenoble ; mort à Lyon non reçu).

Ma tante Séraphie dit que j'avais voulu tuer madame Chevenaz ; je fus déclaré pourvu d'un caractère atroce, grondé par mon excellent grand-père, M. Gagnon, qui avait peur de sa fille Séraphie, la dévote la plus en crédit dans la ville, grondé même par ce caractère élevé et espagnol, mon excellente grand'tante Mlle Elisabeth Gagnon.

Je me révoltai, je pouvais avoir quatre ans.

Texte 4 : Louis NUCERA, *Avenue des Diables-Bleus*, 1979.

Dans ce texte, Louis Nucera raconte son enfance à Nice avec sa mère.

Je la revois, un foulard sur la tête, le visage, les avant-bras et les jambes bronzés jusqu'aux genoux. Elle tricotait, ne perdant du temps que pour surveiller où j'étais. Parfois l'angoisse l'étreignait : elle ne me voyait plus. Alors elle posait ses aiguilles, se levait sans trop montrer qu'elle était inquiète, lissait sa jupe, ordonnait le col de son chemisier, s'approchait du rivage et cherchait. Son regard fouillait la plage, les rochers, le radeau et le plongeur de l'établissement payant qui jouxtait l'endroit où nous allions. Il arrivait que je sois las de ce chaperonnage. [...] Elle cherchait ; je me cachais pour aviver et prolonger son anxiété. Je nageais même vers la tour Rouge et plus loin encore jusqu'au phare, traversant l'entrée du port que de gros navires empruntaient. La distance était longue. Combien de temps restait-elle, debout, accablée, les sandales mouillées car elle oubliait dans son désarroi de faire un pas en arrière quand les vagues montaient ?

Un après-midi, je poussai la méchanceté jusqu'à escalader la digue et à me rendre sur le port afin de plonger du haut des grues. L'aventure dura près d'une heure. Quand je revins sur la plage, il y avait un attroupement là où d'habitude ma mère organisait simultanément son guet et son travail. J'avoue : je n'étais pas fier. J'approchai. Ma mère, si digne et si discrète, était le centre de l'attroupement. Ne me voyant plus elle s'était permis de faire part de ses alarmes à des baigneurs. Les minutes passaient et je ne reparaissais pas. Elle était au supplice tandis que tous, les mains en visière sur le front, en direction de la mer, tentaient d'identifier les têtes qui surnageaient. Quand elle me vit, elle chancela, se ressaisit, vérifia si aucun mal ne m'avait frappé, remercia ceux qui l'avaient assistée et me dit simplement : « Habille-toi et rentrons. » Sur le chemin du retour j'essayai de me justifier, de la faire rire ; je m'accusai aussi des pires noirceurs et revendiquai une punition à coup sûr méritée selon mes propres dires. Je fus servi et au-delà. Ma mère avait la main leste. En l'occurrence elle se surpassa.

Pourquoi me montrer si cruel ?... Oh ! ça n'arrivait pas toujours... le plus souvent j'étais tendre, cherchant les clefs de la quiétude pour celle qui les avait égarées à jamais. Ma grand-mère avait raison : le diable s'en mêlait quelquefois. Il balayait affection, promesses : je faisais ma cure de malignité envers la seule personne qui comptait dans ma vie. Je me trahissais. Je sais bien que ce n'était pas grave : des enfantillages qui faisaient mouche parce qu'ils frappaient une solitude écorchée. Est-ce recruter des chagrins qui ne demandent qu'à s'éteindre que de songer à ces journées de plage ? Est-ce complaisance à souffrir ? Tant d'autres ouragans déferlent sur les hommes ! Peut-être vaudrait-il mieux laisser reposer le passé en paix ; à les regarder souvent les mirages agonisent ; restent les menues blessures. Quarante ans après je m'attendris sur cette femme qui était ma mère et que la sottise inconsciente d'un enfant épouvanta.

DEUXIÈME PARTIE

Connaissance de la langue (11 points)

1. Dans cet extrait du texte 4, classez dans un tableau les mots en caractères gras selon leur nature, puis indiquez la fonction de chacun d'eux.

« Je **la** revois, un foulard sur la tête, le visage, les avant-bras et les jambes bronzés jusqu'aux genoux. **Elle** tricotait, ne perdant du temps que pour surveiller **où** j'étais. Parfois l'angoisse l'étreignait : elle ne me voyait plus. Alors elle posait ses aiguilles, se levait sans trop montrer qu'elle était inquiète, lissait sa jupe, ordonnait le col de son chemisier, s'approchait du rivage et cherchait. Son regard fouillait la plage, les rochers, le radeau et le plongeur de l'établissement payant **qui** jouxtait l'endroit **où** nous allions. Il arrivait que je sois las de ce chaperonnage. [...] Elle cherchait ; je me cachais pour aviver et prolonger son anxiété. Je nageais même vers la tour Rouge et plus loin encore jusqu'au phare, traversant l'entrée du port **que** de gros navires empruntaient. »

2. Dans cet extrait du texte 1, relevez les expansions des noms et indiquez leur nature.

« Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. Il ne semblait pas naturel de supposer d'un côté une audace aussi diabolique, et de l'autre une aussi angélique douceur. On ne parut pas se décider absolument, mais les préjugés étaient pour moi. Dans le tracas où l'on était, on ne se donna pas le temps d'approfondir la chose ».

3. Dans cet extrait du texte 1, relevez les verbes au présent de l'indicatif, classez-les selon leurs valeurs d'emploi et expliquez l'effet produit.

« Elle nie enfin avec assurance, mais sans emportement, m'apostrophe, m'exhorte à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente qui ne m'a jamais fait de mal ; et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration, et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban. La pauvre fille se mit à pleurer, et ne me dit que ces mots : « Ah ! Rousseau, je vous croyais un bon caractère. Vous me rendez bien malheureuse ; mais je ne voudrais pas être à votre place. » Voilà tout. Elle continua de se défendre avec autant de simplicité que de fermeté, mais sans se permettre jamais contre moi la moindre invective. Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. Il ne semblait pas naturel de supposer d'un côté une audace aussi diabolique, et de l'autre une aussi angélique douceur. On ne parut pas se décider absolument, mais les préjugés étaient pour moi. Dans le tracas où l'on était, on ne se donna pas le temps d'approfondir la chose ; et le comte de la Roque, en nous renvoyant tous deux, se contenta de dire que la conscience du coupable vengerait assez l'innocent. Sa prédiction n'a pas été vaine ; elle ne cesse pas un seul jour de s'accomplir. »

4. a. Indiquez la formation puis expliquez le sens du mot « effrontément », dans « Elle arrive, on lui montre le ruban, je la charge effrontément » (texte 1).
b. Proposez deux mots de la même famille qu'« effrontément ».
5. Dans le dernier paragraphe du texte de Louis Nucera, quel regard le narrateur porte-t-il sur cet épisode de son enfance ? Quels sont ses sentiments ? Vous développerez votre réponse en vous appuyant sur le relevé de procédés d'écriture significatifs.

TROISIÈME PARTIE

Analyse de supports d'enseignement (13 points)

Étincelles CP, Hatier, 2016 :

- Document 1 : *Livre de lectures*, pages 42-43 ;
- Document 2 : *Fichier d'activités* : « *J'apprends à lire, comprendre et écrire* », pages 45-46 : activités en lien avec les pages 42-43 du *Livre de lectures* ;
- Document 3 : *Fichier d'activités* : « *J'apprends à décoder* », page 52.

1. Le document 1 présente une double page travaillée en classe de CP.
- a. Appréciez son organisation et la qualité de ses textes au regard des exigences du programme.
- b. Quelle exploitation pourriez-vous en faire ?
2. Analysez les objectifs et la pertinence des exercices 1 et 2 de la séance 24 (extrait du fichier d'activités, page 46, document 2) proposés en lien avec la double page du document 1.
3. Quelles compétences le document 3 permet-il de travailler ? Proposez une modalité d'exploitation possible en classe, cohérente avec le programme en vigueur.
4. Proposez et décrivez une activité de production d'écrit en lien avec ces supports d'enseignement.

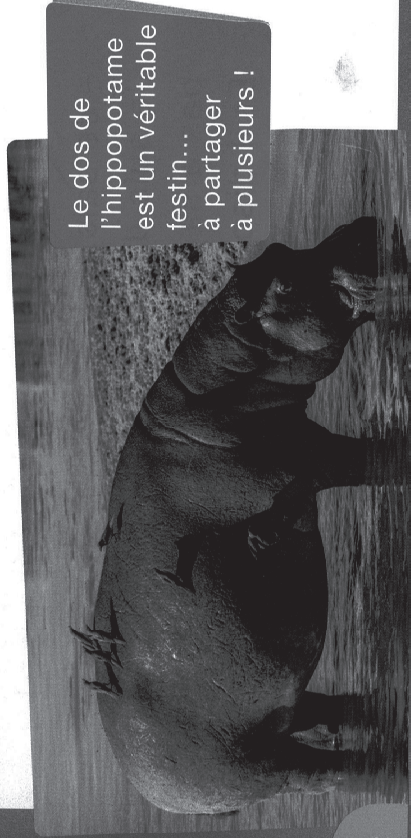
QUI AIDE QUI ?

Dans la nature, des animaux très différents peuvent s'aider pour le bien de l'un et de l'autre.

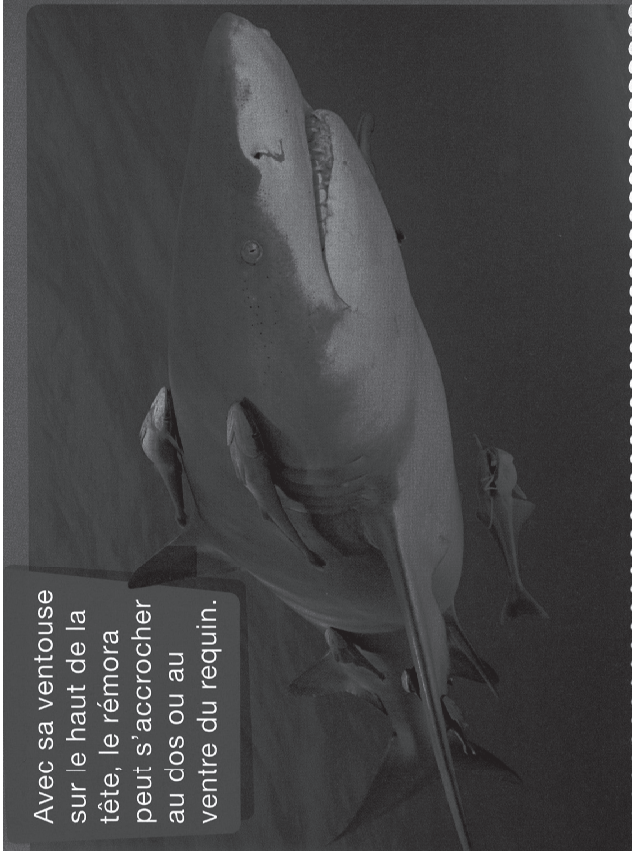
● L'oiseau pique-bœuf est perché à longueur de journée sur l'hippopotame. Pourquoi ? Parce que l'hippopotame lui sert de garde-manger ! Le pique-bœuf se régale des puces, poux et larves qui se trouvent sur ou sous la peau de l'hippopotame.

Grâce à lui, l'hippopotame, débarrassé des parasites, attrape moins de maladies.

Le dos de l'hippopotame est un véritable festin... à partager à plusieurs !



Avec sa ventouse sur le haut de la tête, le rémora peut s'accrocher au dos ou au ventre du requin.



● Le poisson rémora s'accroche au requin à l'aide de sa ventouse. Avec ce taxi marin, il parcourt de longues distances, sans se fatiguer ! Il en profite aussi pour manger les restes de nourriture laissés par le requin.

En échange, le rémora débarrasse le requin de ses parasites. Mais attention aux coups de dents !

Document 2 :

date: _____

1 Trouve le mot demandé. Écris-le.

hippopotame pique-bœuf requin rémora



Correction



Correction



Correction



Correction

2 Relève le nom des trois parasites que mange le pique-bœuf.



3 Qui suis-je ? Complète les phrases.

l'hippopotame le pique-bœuf les puces

Je me régale de parasites.

→ Je suis _____

Les parasites vivent sur mon dos.

→ Je suis _____

Nous vivons sur le dos de l'hippopotame.

→ Nous sommes _____

4 Dans le livre p. 42, trouve puis copie les mots qui signifient :

aime manger : _____ réserve de nourriture : _____

date: _____

1 Associe les mots surlignés aux personnages qu'ils désignent. Indique le numéro correspondant.

Le poisson remora s'accroche au requin à l'aide de sa ventouse.
 Avec ce taxi marin, il parcourt de longues distances ! Il en profite aussi pour manger les restes de nourriture abandonnés.



ce taxi marin I II

2 Légende le dessin. Donne un titre au dessin.

dos ventre tête nageoire
 dos ventre tête nageoire



le _____

3 Lis les phrases. Écris vrai ou faux.


Le pique-bœuf se régale de parasites. _____

L'hippopotame se régale de parasites. _____

Le rémora a une ventouse. _____











Avec sa ventouse, le rémora s'accroche au requin. _____

Document 3 :

SÉANCE 40 [z]	Activités préparatoires Guide Coll.	Découverte 1 2	Formalisation 3 Coll.	Structuration 4 5	
-------------------------	--	-------------------	--------------------------	----------------------	---

date: _____

1 Entoure le dessin si tu entends le son **z**.

 trésor	 lézard	 salade	 bisou	 valise
 onze	 tasse	 moustache	 os	 maison

2 Copie les 6 mots qui ont le son **z**.

Entoure les lettres qui font le son **z**.

3 Complète et mémorise.


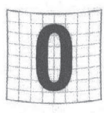


Le son **z** peut s'écrire _____.
Il peut aussi s'écrire _____ comme dans *onze*.

trésor



4 Écris les mots avec les syllabes données.

frai ro se fu zé sée se ro

 une _____	 _____	 une _____	 une _____
--	--	--	--

5 Écris les mots avec les syllabes données.

sa vi ge pri se sur lé té sion vi

le _____ une _____ une _____